

## **LES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT MAMADOU OUMAR SIDIBE**

Ces engagements s'inscrivent dans le présent document du Renouveau Politique, Economique et Social (REPES).

Ils proviennent du programme présidentiel : « La Confiance retrouvée ».

La candidature du Président Mamadou Oumar SIDIBE s'inscrit dans un mandat de rupture, de reformes, de la relance économique, du renforcement de la Démocratie et de la restauration de nos valeurs.

Le REPES est un document synthétique qui prend en compte les priorités du Président Mamadou Oumar SIDIBE.

### **I. RENFORCER LA DEMOCRATIE**

1. Restaurer nos valeurs ancestrales « DAMBE-DANAYA-LADIRIYA » comme levier de la bonne gouvernance et du développement humain durable
2. Organiser une concertation nationale inclusive sur toutes les questions brûlantes de la nation notamment les dispositions pertinentes de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger afin de le rendre inclusif en prenant en compte la question sécuritaire du centre, les insuffisances de notre outil de défense, les défaillances du système démocratique, les faiblesses de notre système éducatif, les dysfonctionnements du système sanitaire, la distorsion aggravée de l'administration publique, l'instauration de la 4<sup>ème</sup> République à travers une réforme constitutionnelle visant à corriger les insuffisances de la Constitution de Février 1992.
3. Mettre en place un organe unique de gestion des partis politiques chargé de l'organisation des élections dénommé « Commission Nationale Indépendante Chargée des Elections et des Partis Politiques (CNICEP) ».
4. Créer le Haut Conseil de la Société Civile (HCSC) doté d'un budget de fonctionnement de 0,10% du budget national. Le HCSC aura pour mission la réglementation et l'orientation de la société civile malienne, socle de tout épanouissement démocratique d'un pays.
5. Moraliser et réduire le financement des partis politiques à 0,15% du budget national.
6. Assurer une liberté et un accès équitable à tous aux organes de presse publique et la libération effective des fréquences radio et télévision.
7. Faire de la Haute Autorité Audio-visuelle et de la Communication (HAAC) une autorité indépendante.
8. Accélérer la modernisation de l'administration par le numérique, renforcer la formation continue, sauvegarder l'intégrité physique et morale des travailleurs et rapprocher l'administration aux citoyens.
9. Définir un système de décentralisation adaptée aux réalités socio-économiques et culturelles du pays.

### **II. RETABLIR LA JUSTICE SOCIALE, LA PROTECTION SOCIALE ET ASSURER LE BIEN-ETRE POUR TOUS**

#### **10. La Santé : un droit constitutionnel :**

- Réorganiser le système de santé par la formation continue des agents de santé, l'instauration d'un statut particulier pour les agents de santé, la mise à niveau de la carte hospitalière et sanitaire pour réduire de 90% les évacuations sanitaires ;

- Mettre en place la couverture sanitaire universelle numérique avec une contribution de l'Etat à hauteur de 70% ;
- Recruter tous les agents de santé des Centres de santé communautaire (CSCOM) dans la fonction publique des collectivités ;
- Transformer les Centres de Santé de Référence (CSRF) en hôpitaux communautaires et les CSCOM en CSRF
- Renforcer, revaloriser et règlementer la médecine traditionnelle ;

#### **11. L'Éducation : un droit constitutionnel :**

- Reformuler, prioriser, renforcer et revaloriser l'enseignement public en adéquation avec le marché de l'emploi ;
- Règlementer l'enseignement privé par l'application des textes ;
- Allouer un budget conséquent à la formation professionnelle, à la recherche scientifique et aux filières ciblées (sciences, technologies, ingénieries et mathématiques) en adéquation avec le développement économique ;
- Renforcer le patriotisme en milieu scolaire et universitaire en établissant un calendrier annuel de visites culturelles dans les musées, sur les sites historiques et touristiques ;
- Décréter le mois de Juillet comme mois de l'épanouissement culturel pour les élèves et étudiants (rencontre élèves et valeurs socio-culturelles) ;
- Instaurer la ruralisation, les foires scolaires et universitaires ;
- Rendre l'enseignement obligatoire de la 1<sup>ère</sup> à la 9<sup>ème</sup> année ;

#### **12. Le Travail : un droit constitutionnel :**

- Relire le Code du travail en prenant en compte le système de recrutement, le départ à la retraite, la gouvernance par compétence, et le secteur informel ;
- Sauvegarder l'intégrité physique et morale de tous les travailleurs y compris le secteur informel.

#### **13. Le Logement : un droit constitutionnel :**

- Relire la Politique de l'urbanisation et de l'habitat en mettant l'accès sur la réglementation des frais de location des bâtiments à usage d'habitation et des bâtiments à caractère commercial (bars, restaurants, boîtes de nuit, les chambres de passe etc...) et les lieux de culte ;
- Faciliter l'accès aux logements sociaux à tous les travailleurs y compris ceux du secteur informel.

#### **14. La justice égale et pour tous :**

- Rendre la justice indépendante et la mettre au service du citoyen ;
- Faire de la justice le rempart contre la corruption et l'impunité.

#### **15. La Protection sociale :**

- Améliorer le plan stratégique de lutte contre l'exclusion et la marginalisation des personnes en situation de handicap ;
- Faciliter l'accès des petites entreprises, des artistes, des artisans et des exploitants agricoles au crédit et aux formations ;
- Réaliser les grands projets de développement urbains et ruraux de l'Etat et des communes (drainage et récupération des eaux pluviales, construction d'infrastructures routières, sanitaires, éducative sportives et culturelles) ;
- Investir dans les énergies renouvelables et préserver l'environnement à travers une politique nationale de résilience aux problématiques du changement climatique ;
- Veiller à une meilleure gestion des déchets ménagers et biomédicaux par la construction d'usines de transformation et de recyclage.

#### **16. L'eau et l'assainissement : un droit constitutionnel**

- Garantir un environnement sain et l'accès pour tous à l'eau potable ;
- Introduire l'eau et l'assainissement dans la loi des finances avec un budget conséquent (05% du budget national) ;
- Augmenter le taux d'accès aux services en eau en mettant l'accent sur les statistiques après l'opérationnalisation du projet de Kabala et l'utilisation de la méthode détaillée de calcul d'accès pour la construction d'une nouvelle centrale ;
- Elaborer et mettre en œuvre la politique : « Un village, un forage » qui s'appliquera à tous les villages de plus de 1000 habitants ;
- Prendre en compte les populations nomades dans la réalisation des infrastructures d'eau ;
- Réaliser des projets de branchements sociaux collectifs dans les quartiers périphériques de Bamako ;
- Remettre les structures d'assainissement dans leur rôle régalien faisant du Mali l'un des pays les plus propres de la sous-région en mettant l'accent sur le changement de comportement ;

### **III. REDYNAMISER LES SECTEURS DE CREATION D'EMPLOI ET DE RICHESSES**

#### **17. Faire de l'Agriculture un véritable levier de développement, de création d'emploi et de richesse à travers la création de 200 000 cadres d'emploi répondant au concept : « Nourrir les Maliens par les Maliens ».**

- Faire bénéficier aux agriculteurs les 30% du budget alloués au secteur ;
- Développer l'agrobusiness et faciliter l'accès au crédit agricole ;
- Mettre l'accent sur l'investissement dans les autres filières notamment l'anacarde, le blé, la canne à sucre, le thé, l'arachide et le maïs ;
- Valoriser la recherche scientifique dans le domaine de l'agriculture adaptée à nos réalités climatiques et écologique ;
- Créer des micros projets en fonction de l'environnement écologique et climatique ;
- Investir dans la transformation des produits locaux afin de créer de l'emploi, d'être compétitif sur le marché international pour alléger le coût de la vie ;
- Mettre l'accent sur la culture vivrière, le maraichage pour lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle d'une part, et d'autres par favoriser la régénération de revenus pour les femmes ;
- Encourager et supporter l'embouche bovine, ovine et l'aviculture, pour une autosuffisance alimentaire.

#### **18. L'économie numérique :**

- Faire de l'économie numérique le deuxième pôle de création d'emploi, de richesse, d'inclusion sociale, de bien être humain via un meilleur accès à l'information, à la connaissance et au savoir, de création d'emplois, de réduction du chômage, de développement économique de tous les secteurs d'activité y compris le secteur de l'industrie locale du numérique ainsi qu'une gouvernance transparente à travers une administration plus efficace et orientée usagers.

Les tableaux ci-après traduits notre vision du développement numérique à l'horizon 2024

## Des Objectifs Clairs et Chiffrés à l'Horizon 2024

		2018	2020	2022	2024
Développement Economique	Emplois directs	3000	4000	5000	6000
	Emplois indirects	30 000	35 000	40 000	50 000
	Part du secteur dans le PIB	10%	12%	14%	18%
Développement Social	Etablissements scolaires connectés	10%	30%	50%	70%
	% Etudiants équipés en terminal d'accès	15%	30%	50%	70%
	CSCOM équipés et connectés	15%	30%	60%	100%
	CHU et CSREF équipés et connectés	50%	100%	100%	100%
	Pénétration internet mobile	40%	50%	60%	75%
Développement Sécuritaire	% Forces Armées équipées et Connectées	30%	50%	70%	100%
	% Connection entre forces armées (Police, Gendarmerie, Armée)	40%	60%	80%	100%
	Base de données de consultation de l'actualité et réformes sécuritaire	50%	70%	100%	100%
E-Gouv	% Structures publiques connectées	65%	75%	85%	100%
	Nombre Services publics en lignes	10	30	50	80
	Indice UN e-Gouv.	0,2	0,25	0,35	0,4

## 9. Evaluation budgétaire et Sources de financement

### • Evaluation Budgétaire

Rubrique	Montant Total	Détails
<b>Accès Haut Débit</b>	25 000 000 000,00	Bornes Wifi, Fibres Optiques, Expertise Natioanle et Internationale
<b>Contenus Numériques</b>	20 000 000 000,00	Numérisation des bibliothèques, Expertise Natioanle et Internationale
<b>Usages et Services</b>	15 000 000 000,00	Facilitation des accès aux outils numériques, passer les services en numérique ce qui oblige une migration, Développement du voice dans les techniques dans plusieurs langues nationales. Expertise Natioanle et Internationale
<b>Industrie du Numérique</b>	35 000 000 000,00	Création d'environnements attractifs pour les sociétés étrangères et locales du domaine, Expertise Natioanle et Internationale
<b>Capital Humain</b>	20 000 000 000,00	Formations des ressources humaines dans le domaine à tous les niveaux, création de cursus, intégration des notions dans tous les programmes de formation, Expertise Natioanle et Internationale
<b>Confiance Numérique</b>	10 000 000 000,00	Développement du cadre juridique pour cerner le domaine, campagnes intenses de sensibilisation des populations, habilitation des organes sécuritaires du pays. Expertise Natioanle et Internationale
<b>Gouvernance</b>	15 000 000 000,00	Mise en place d'une structure impliquant les plus hautes autorités du pays et des structures exécutantes dans toutes les localités du pays, Expertise Natioanle et Internationale
<b>TOTAL</b>	<b>140 000 000 000,00</b>	

### **19. Investir dans le patrimoine national culturel**

- Organiser et professionnaliser le secteur de la culture pour mieux exploiter le potentiel que représente les arts et la culture et en faire un vrai levier de développement, de cohésion sociale, de paix et de lutte contre la pauvreté ;
- Organisation de la biennale artistique et culture pour la restauration de nos valeurs sociétales ;
- Augmenter de 10% le budget alloué à la Culture compte tenu de son importance sur le plan socio-économique et éducationnel afin d'assurer un développement culturel adéquat ;
- Inventorier, restaurer et promouvoir les sites et monuments dégradés afin de les donner une visibilité attrayante et en faire un levier de création d'emploi et d'accroître les revenus des collectivités territoriales ;
- Encourager et institutionnaliser la tenue annuelle des journées culturelles sur toute l'étendue du territoire national ;
- Favoriser l'égalité et le respect de la dignité humaine ;
- Participer au maintien de la paix et du vivre ensemble, nécessaire à la stabilité de notre nation en proie aux difficultés inhérentes à toutes les nations en développement ;

### **20. Le Sport :**

- Faire du sport un réel outil de développement humain, socioéconomique à travers un investissement public massif et encourager l'investissement privé à plusieurs niveaux ;
- Organiser des tournois scolaires et universitaires afin d'identifier les talents ;
- Organiser une coupe au nom du président pendant les grandes vacances pour le renforcement de la cohésion sociale et le brassage intercommunautaire ;

### **21. Faire de la fiscalité un véritable outil d'impulsion de l'économie pour la promotion des PME et PMI :**

- Créer des zones franches en octroyant des exonérations fiscales sur cinq ans aux entreprises implantées dans les régions aux conditions climatiques défavorables (Kayes et les Régions du Nord) ;

### **22. Rehausser le niveau d'implication de l'Etat dans le domaine du transport et d'en faire un vecteur de désenclavement, de création d'emploi et de développement :**

### **23. Renforcer et organiser le cadre institutionnel de l'emploi des jeunes et de la formation professionnelle à travers la fusion de l'ANPE, l'APEJ et le FAFPA en une seule structure unique dénommée le Centre National de l'Emploi et de la Formation Professionnel (CNE-FP) :**

- Créer des démembrements dans chaque commune du Mali qui auront pour rôle de recenser les demandeurs d'emploi, leur besoin de formation et proposer des formations adéquates ;
- Alimenter de façon fiable le fichier national de statistiques à partir des données récoltées dans ces centres ;
- Développer un partenariat entre lesdits centres et les entreprises locales d'une part et les collectivités territoriales d'autre part en vue de pouvoir mettre à disposition les ressources humaines qualifiées ;
- Identifier, catégoriser, former, professionnaliser nos artisans qui évoluent en majorité dans l'informel de manière à améliorer leur niveau de compétence ;
- Faire du secteur artisanal un pourvoyeur d'emplois et de richesse en promouvant une vraie culture des métiers à travers le rehaussement des secteurs artisanaux et autres.

## **IV. RECADRER LE SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE**

#### **24- Rétablir la confiance et le respect dans la défense et la sécurité nationale :**

- Faire de l'armée malienne un instrument de développement et de la stabilité ;
- Auditer et évaluer la loi d'orientation et de programmation militaire sur la sécurité ;
- Elaborer une politique et un plan stratégique de sécurité et de défense nationale avec un accent particulier sur le renforcement de la discipline et la cohésion dans tous les corps et unités ;
- Mettre de la rigueur dans le recrutement des éléments des forces de défense et de sécurité en définissant des critères basés sur le civisme, le patriotisme, la capacité physique, morale ;
- Accentuer la formation de nos militaires sur les techniques, les technologies et les tactiques de guerres ainsi que sur les questions de défense et de la sécurité nationale ;
- Consolider et diversifier le partenariat technique dans le domaine de la défense et de la sécurité sur le plan régional et international
- Revoir les différentes clauses de coopération et accords de défense ;
- Rétablir la bonne gouvernance des structures chargées de la gestion des questions de défense nationale et de la sécurité ;
- Restructurer, former et équiper les services de renseignement de manière à les professionnaliser en privilégiant les renseignements de surveillance du territoire et d'ordre sécuritaire en mettant un accent particulier sur la mobilité de nos forces de défense et sécurité ;
- Améliorer le cadre de vie dans les casernes à travers un programme d'investissement dans les infrastructures.